

SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR c. LAURENT GBAGBO

ANNEXE 18
PUBLIC

Article de *Connection Ivoirienne* intitulé
« L'expert de l'ONU en Côte-d'Ivoire exhorte le Gouv à
« traiter favorablement les dossiers » de prisonniers » daté du 22 janvier 2015


[accueil](#) [se connecter](#)
Catégories [International](#), [On dit quoi au pays](#), [UNE](#)

L'expert de l'ONU en Côte-d'Ivoire exhorte le Gouv à « traiter favorablement les dossiers » de prisonniers

Mis en ligne par **La Rédaction** | jeudi 22 jan 2015J'aime 7

Par Jacob Djossou

L'expert des Nations Unies en Côte d'Ivoire Mohammed Ayat a exhorté mercredi à Abidjan le gouvernement ivoirien "à traiter favorablement les dossiers" des prisonniers de la crise post-électorale et "note avec satisfaction la liberté provisoire de certaines personnes".

"Je note avec satisfaction la liberté provisoire de certaines personnes dans des affaires liées à la crise, ainsi que le dégel des avoirs, le retour des exilés", s'est réjoui M. Ayat, à une conférence de presse, à Abidjan.

L'expert indépendant des Droits de l'homme, a donc appelé le gouvernement ivoirien à "continuer à traiter favorablement ces dossiers dans une perspective respectable des Droits de l'homme en Côte d'Ivoire".

Ces déclarations interviennent quelques heures après la décision du gouvernement de libérer une cinquantaine de détenus de la crise postélectorale de 2010-2011 et de dégeler des comptes bancaires de 31 personnalités proches de l'ancien président Laurent Gbagbo, incarcéré à La Haye.

Ces comptes avaient été gélés au lendemain de la crise post-électorale, qui avait officiellement fait 3.000 morts, et qui avait vu l'arrestation de l'ex-président ivoirien, ainsi que de plusieurs de ses proches.

En mai, les autorités avaient annoncé la mise en liberté provisoire de 150 prisonniers de la crise postélectorale pour marquer la reprise du dialogue avec le Front populaire ivoirien, le principal parti de l'opposition.

Mohammed Ayat a également appelé à "l'amélioration des conditions carcérales", dénonçant "le surpeuplement" de la Maison d'arrêt et de correction d'Abidjan (MACA).

Plus grande prison de la capitale économique, la MACA compte près de 5.000 détenus.

Cette cérémonie marque la fin première visite de Mohammed Ayat en Côte d'Ivoire (du 12 au 21 janvier). L'objectif principal consistait à nouer les premiers contacts avec les autorités ivoiriennes « intéressés par la question » des Droits de l'homme.

Le nouvel expert, professeur de Droit à la faculté de Rabat (Maroc) remplace à ce poste le Sénégalais Doudou Diène.

JAD

Alerte info

Commentaires

0 commentaires

Dernières publications



Ukraine – Pilonné, l'armée finit par abandonner sa principale position à l'aéroport de Donetsk

22 janvier 2015,



Côte d'Ivoire – Arrêté en décembre, les dessous de la libération du « commandant FRCl » Tracteur

22 janvier 2015,



Côte d'Ivoire – Le forçage des entreprises marocaines

22 janvier 2015,



Côte d'Ivoire – Le Président Ouattara a développé un apartheid territorial, politique et idéologique

22 janvier 2015,



Côte d'Ivoire – Combien de fois dégele-t-on le compte de l'ex DG de la RTI, Ouattara Gnonzié ?

22 janvier 2015,

Commentaires récents

jediho dans Côte d'Ivoire – Le Président Ouattara a développé un apartheid territorial, politique et idéologique

dramanistan dans Côte d'Ivoire – Pourquoi le parti de Ouattara doit compter sur sa propre force de mobilisation en 2015

dramanistan dans Côte d'Ivoire – Pourquoi le parti de Ouattara doit compter sur sa propre force de mobilisation en 2015

dramanistan dans Côte d'Ivoire – Pourquoi le parti de Ouattara doit compter sur sa propre force de mobilisation en 2015

AXE225Cl dans Côte d'Ivoire – Pourquoi le parti de Ouattara doit compter sur sa propre force de mobilisation en 2015

CPI Blé Goudé parle 2 octobre 2014



Connectionivoirienne.net

J'aime

32 869 personnes aiment Connectionivoirienne.net.



S.O.S



Ajouter un commentaire...

Commenter

Module social Facebook

Partagez !

J'aime { 7

Tweeter { 3

« Article précédent

Côte d'Ivoire – Comment Ouattara et le RDR brandissent les libérations des opposants comme trésor politique

Article suivant »

Côte d'Ivoire – Combien de fois dégèle-t-on le compte de l'ex DG de la RTI, Ouattara Gnonzié ?

Articles catégorisés

Ukraine – Pilonné, l'armée finit par abandonner sa principale position à l'aéroport de Donetsk



Côte d'Ivoire – Arrêté en décembre, les dessous de la libération du « commandant FRCI » Tracteur



Côte d'Ivoire – Le forcing des entreprises marocaines

Laisser un commentaireVous devez [vous connecter](#) pour commenter

Module social Facebook

Les plus commentés

Charlie Hebdo – Drapeau français brûlé, plus d'un millier de manifestants à Dakar, 16 comments

Côte-d'Ivoire: Tiburce Koffi promet des Révélation chocs sur Ouattara dans son prochain livre 15 comments

Côte d'Ivoire: Ouattara va-t-il virer tout fonctionnaire et agent de l'Etat opposé à sa candidature? 10 comments

Côte d'Ivoire – Pourquoi le parti de Ouattara doit compter sur sa propre force de mobilisation en 2015 7 comments

Congo RDC: Internet coupé à Kinshasa sur ordre du pouvoir de Kabila 7 comments

Mots-clefs

Abidjan

Bonne Gouvernance

Connectionivoirienne

Corruption

Crimes de guerre

Côte d'Ivoire FESCI

Franceafrique FRCI

Génération pour la 3e République GTR

Intelligence

Liberté de la Presse

Nicolas Nzi Prao Seraphin

Archives

JANVIER 2015

L	Ma	Me	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

« déc

Publicité Charte éditoriale Contact



©2007-2015 Tous droits réservés Ozirix Communication & Conseils